

ÉCOLE D'INFIRMIÈR(E)S DE BLOC OPÉRATOIRE CHRU DE TOURS



FORMATIONS SPÉCIFIQUES VAE 2021 Éligibles au CPF

- PARCOURS PRÉ JURY
- PARCOURS MIXTES POST JURY

École IBODE

IFPS - Institut de Formation des Professions de Santé

2 rue Mansart - 37170 Chambray- les-Tours

☎ 02 47-47-87-12

✉: secretariat.ibode@chu-tours.fr

ÉCOLE D'INFIRMIÈR(E)S DE BLOC OPÉRATOIRE CHRU DE TOURS

Table des matières

Récapitulatif des formations proposées.....	3
Accompagnement à la constitution du Livret 2.....	4
Comment rédiger une Compétence spécifique (1 ou 2 ou ... 9) ?	5
Comment réorienter son travail d'écriture après un jury VAE ?	6
Parcours Mixte	7
Compétence 1	7
Compétence 3	8
Compétence 6	9
Compétence 7	10
Compétence 8	11
Compétence 9	12

Récapitulatif des formations proposées

Propositions de formations adaptées à chaque étape de la démarche VAE IBODE				
	"Accompagnement à la rédaction du livret 2"	"Comment rédiger une compétence spécifique (1 ou 2 ou...9)"	"Comment réorienter son travail d'écriture après un jury VAE"	"Parcours mixte" pour les compétences 1,3,6,7,8,9
Quelle est la durée de formation?	Formation de 3 journées de 7h en présentiel	Formation de 7h en discontinu, en visio-conférence individualisée ou en petit groupe	Formation de 7h en discontinu, en visio-conférence individualisée ou en petit groupe	Durée de formation variable en fonction de la compétence demandée, en présentiel ou à distance
Quel est l'objectif principal de la formation ?	Comprendre ce qui est attendu dans une démarche VAE IBODE pour commencer à rédiger son livret	Préciser le contenu de la compétence ciblée par la formation pour mieux la valoriser	Comprendre les raisons de la non validation, de la ou des compétences présentées, pour réorienter son travail d'écriture	Valider la compétence manquante sans représenter son livret 2 en suivant les enseignements concernés en école d'IBODE
Quels sont les contenus de formation ?	Étapes de la démarche, projet professionnel et motivations, description des compétences, activités et situations s'y rapportant, méthodologie de travail...	Savoirs attendus dans la compétence et savoirs individuels manquants, Orientation vers un enrichissement de l'expérience, activités et situations relatives à la compétence...	Bilan d'écriture du livret 2, points positifs, points à améliorer, insuffisances dans le fond et la forme, conseils méthodologiques, débriefing sur les écrits intersession...	Enseignements théoriques et pratiques, exercices en simulation, travaux personnels et de groupe, analyse de situations professionnelles, quiz, débriefing...
Dans quel cas réaliser cette formation ?	<u>AVANT</u> la présentation du livret 2 <u>APRES</u> la présentation du livret 2, en cas de non validation des compétences	<u>AVANT</u> la présentation du livret 2 <u>APRES</u> la présentation du livret 2, en cas de non validation de certaines compétences	<u>APRES</u> la présentation du livret 2, en cas de non validation des compétences	<u>APRES</u> la présentation du livret 2, en cas de non validation de certaines compétences (ex : compétence 6)
Quels sont les prérequis pour s'inscrire à cette formation ?	Avoir obtenu la recevabilité du livret 1	Avoir obtenu la recevabilité du livret 1	Avoir présenté son livret 2 devant un jury de validation des compétences	Avoir présenté son livret 2 devant un jury de validation des compétences

ÉCOLE D'INFIRMIÈR(E)S DE BLOC OPÉRATOIRE CHRU DE TOURS

Accompagnement à la constitution du Livret 2

Public concerné

- Infirmier(e) DE ayant une expérience d'au moins 1 an au bloc opératoire et ayant obtenu la recevabilité du Livret 1

Objectif

- Identifier et intégrer les différentes étapes leurs enjeux de la démarche VAE
- Affirmer son projet professionnel et dégager ses motivations ; « du trajet au projet »
- Identifier et décrire les activités professionnelles relatives à l'exercice de la profession IBODE
- Identifier et décrire des situations issues de son expérience professionnelle, représentatives des compétences IBODE
- Analyser les activités et les situations professionnelles vécues pour argumenter ses choix d'action
- Autoévaluer ses savoirs théoriques, savoirs faire et savoirs relationnels
- Apporter des éléments de preuve à ses acquis d'expériences
- Exposer oralement son projet et ses savoirs acquis

Contenu de la formation

- Présentation de la démarche VAE : principes, étapes, philosophie, posture réflexive
- Étude du livret 2 et repérage des mots clés
- Étude des référentiels d'activités et de compétences IBODE
- Accompagnement à la rédaction du projet professionnel
- Accompagnement à la description et l'analyse de l'activité professionnelle réalisée
- Accompagnement à la description et l'analyse des situations professionnelles vécues
- Accompagnement à l'auto-évaluation des savoirs acquis
- Recueil de preuves attestant son expérience au BO
- Préparation à l'entretien avec le jury VAE

Moyens pédagogiques

- Travail personnel de production écrite en intersession,
- Présentation individuelle du travail réalisé,
- Travaux de groupe,
- Étude de documents,
- Travail à partir d'outils méthodologiques,
- Jeux de rôles...

Dates : Session 1 → les 9 février - 11 mars et 15 avril 2021

Session 2 → les 16 septembre - 21 octobre et 9 décembre 2021

Coût total de la formation : 450.00 € pour les 3 journées de formation et par participant

Clôture des inscriptions : Session 1 => le 8 janvier 2021

Session 2 => le 6 août 2021

ÉCOLE D'INFIRMIÈR(E)S DE BLOC OPÉRATOIRE CHRU DE TOURS

Comment rédiger une Compétence spécifique (1 ou 2 ou ... 9) ?

Durée de la formation

7h en distanciel par visio-conférence individualisée. Cette formation nécessite un travail personnel intersession.

Personnes concernées

- Infirmièr(e) Diplômé(e) d'État engagé(e) dans un parcours VAE IBODE désirant approfondir la compétence ciblée. Cette formation peut compléter les 3 journées "Accompagnement à la constitution du Livret 2", et s'adresse aussi aux candidats VAE post jury qui envisagent de représenter un Livret 2.

Objectifs

- Guider le candidat dans sa démarche personnelle pour valoriser ses acquis professionnels
- Comprendre et s'appropriier les savoirs attendus, constituant la compétence ciblée
- Prendre conscience des savoirs manquants, non acquis par l'expérience
- Identifier, renforcer et décrire les activités exercées, relatives à cette compétence
- Choisir et décrire des situations représentatives de la compétence

Démarche pédagogique

- **Formation par visio-conférence 2h**

Présentation des différents savoirs constituant la compétence. Identification des activités concernées par cette compétence. Identification des situations susceptibles de valoriser cette compétence.

Travail personnel intersession

Mesure de l'écart entre les savoirs attendus et ses savoirs acquis. Prise de conscience de ses savoirs manquants.

Analyse de l'expérience acquise, enrichissement des savoirs par des recherches théoriques, optimisation des pratiques.

- **Débriefing individuel en distanciel 1h**

Débriefing sur les écarts et les enrichissements professionnels entrepris.

Travail personnel intersession

Rédaction schématique des activités réalisées au cours de son exercice professionnel relative à la Compétence ciblée.

- **Formation en distanciel 2h**

Présentation d'une méthodologie de rédaction des activités et des situations pour valoriser les savoirs acquis

Travail personnel intersession

Écriture d'un plan rédactionnel pour valoriser la compétence (éléments d'activités spécifiques et recherche de situations représentatives)

Envoi de l'écrit au formateur pour lecture à la date fixée

- **Débriefing individuel en distanciel 2h**

Débriefing sur l'écrit et conseils rédactionnels

Coût : Forfait de 250.00€ par Compétence pour 1 formation individualisée de 7h.

Remarques importantes

Le temps imparti pour cet accompagnement étant de 7 heures, chaque rendez-vous devra être soigneusement préparé. Il est fortement recommandé de suivre l'échéancier proposé pour cet accompagnement

ÉCOLE D'INFIRMIÈR(E)S DE BLOC OPÉRATOIRE CHRU DE TOURS

Comment réorienter son travail d'écriture après un jury VAE ?

Durée de la formation

7h en distanciel par visio-conférence individualisée. Cette formation nécessite un travail personnel intersession.

Personnes concernées

- Infirmièr(e) Diplômé(e) d'État engagé(e) dans un parcours VAE IBODE souhaitant représenter son Livret 2 suite à une "non validation" d'une ou plusieurs compétences par le jury plénier.

Objectifs

- Guider le candidat dans sa démarche personnelle pour valoriser ses acquis professionnels
- Comprendre les raisons de la "non validation" de la ou des compétences présentées
- Réorienter l'écriture de la ou des compétences en prenant conscience des insuffisances
- Retrouver de la motivation à poursuivre la démarche VAE

Avant le début de la formation

- Envoi du Livret 2 au format informatique, au formateur référent, pour lecture

Démarche pédagogique

- **Débriefing individuel par visio-conférence 2h**

Bilan du Livret 2. Identification des points positifs et des points à améliorer. Expression des difficultés rencontrées. Orientation vers une méthode de travail et vers un enrichissement possible de l'écrit

Travail personnel intersession

Reprise de la rédaction suite au bilan du Livret 2

Envoi de la production au formateur à la date fixée, pour lecture

- **Débriefing individuel par visio-conférence 1h**
Débriefing sur la nouvelle production d'écrit en face à face avec le formateur par visio-conférence
- **Formation par visio-conférence 2h**
Méthodologie rédactionnelle des compétences, sur le fond et sur la forme

Travail personnel intersession

Proposition d'un plan rédactionnel pour la ou les compétences à représenter

Envoi de la production au formateur à la date fixée, pour lecture

- **Débriefing individuel par visio-conférence 2h**
Débriefing sur la production écrite en face à face avec le formateur par visio-conférence

Coût : Forfait de 250.00€ pour 1 formation individualisée de 7h

Remarques importantes

- Le temps imparti pour cet accompagnement étant de 7 heures, chaque rendez-vous devra être soigneusement préparé. Il est fortement recommandé de suivre l'échéancier proposé pour cet accompagnement.
- Suivant le nombre de compétences à retravailler, il se peut qu'une session ne soit pas suffisante pour reprendre chaque compétence. Une autre session de 7h pourra alors être reconduite dans les mêmes conditions que la précédente

ÉCOLE D'INFIRMIÈR(E)S DE BLOC OPÉRATOIRE CHRU DE TOURS

Parcours Mixte

Compétence 1

"Concevoir et mettre en œuvre des modes de prise en charge des personnes adaptés aux situations rencontrées en bloc opératoire"

Parcours de formation individualisé, encadré et réalisé par des professionnels de la formation d'infirmier(e) de bloc opératoire. Apports théoriques de 70h et pratiques de 140h

Texte législatif de référence

Arrêté du 19 décembre 2016 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire, modifiant l'arrêté du 24 février 2014

Instruction n°DGOS/RH2/2017/141 du 27 avril 2017 relative au champ d'exercice des infirmiers de bloc opératoire et à la validation des acquis de l'expérience pour l'accès au diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire

Public concerné

- Infirmier(e) D.E. ou Cadre de Santé D.E. ayant réalisé une validation partielle du livret 2 pour la VAE 2017 (nouveau livret), et souhaitant acquérir la compétence 1 par la voie de la formation, en vue d'une nouvelle présentation à un jury pour l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmière de Bloc Opératoire (DEIBO).

Objectifs

- Approfondir son expérience personnelle par le biais d'enseignements théoriques et pratiques
- Comprendre et utiliser la démarche de soins au bloc opératoire pour une prise en charge situationnelle adaptée au patient
- Savoir réaliser un recueil de données en lien avec la prise en soin du patient
- Connaître et savoir appliquer les règles et actes professionnels de l'Infirmier de Bloc Opératoire
- Appréhender la démarche de gestion des risques

Organisation de la formation

- En présentiel à l'école d'IBODE de Tours
- Face à face pédagogique avec des formateurs et des intervenants experts
- La formation est de 70 heures de théorie et de 140 h de stage clinique (4 semaines consécutives).

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux - Travaux personnel et de groupe - Analyses de situations professionnelles - Pratique travaillée en stage

Évaluation et validation de la compétence

- Théorie : Analyse de situation (cas clinique et présentation orale)
- Pratique : Évaluation des compétences par les tuteurs de stage, validation finale du stage par l'école

Dates : à définir

Coût : 795.00€ pour la totalité de la formation et par participant

Clôture des inscriptions à définir

ÉCOLE D'INFIRMIÈR(E)S DE BLOC OPÉRATOIRE CHRU DE TOURS

Compétence 3

"Gérer le risque infectieux dans les secteurs interventionnels et service de stérilisation"

Parcours de formation individualisé, encadré et réalisé par des professionnels de la formation d'infirmier(e) de bloc opératoire. Apports théoriques de 70h et pratiques de 140h

Texte législatif de référence

Arrêté du 19 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire (Annexe V).

Instruction n°DGOS/RH2/2017/141 du 27 avril 2017 relative au champ d'exercice des infirmiers de bloc opératoire et à la validation des acquis de l'expérience pour l'accès au diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire.

Public concerné

- Infirmier(e) D.E. ou Cadre de Santé D.E. ayant réalisé une validation partielle du livret 2 pour la VAE 2017, et souhaitant acquérir la compétence 3 par la voie de la formation, en vue d'une nouvelle présentation à un jury pour l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmière de Bloc Opératoire (DEIBO)

Objectifs

- Appréhender la notion de risques infectieux au sein du bloc opératoire.
- Connaître les différentes méthodes de prévention et de gestion des infections nosocomiales, au sein des établissements de santé.
- Comprendre et s'inscrire dans un contexte législatif, réglementaire et éthique, afin de participer aux veilles et vigilances sanitaires.
- Savoir gérer les différentes étapes de la prise en charge d'un Dispositif Médical et du matériel au bloc opératoire.
- Savoir identifier les écarts entre les pratiques, les recommandations et la réglementation dans le champ de l'hygiène.

Organisation de la formation

- En présentiel à l'école IBODE de Tours et possibilité de e-learning pour certains apports
- Face à face pédagogique avec des formateurs et des intervenants experts, temps de travail personnel sur site
- La formation est de 120 heures théoriques,
- Le stage est de 70 heures, soit deux semaines consécutives (en service d'hygiène) au sein d'un service agréé par l'école d'IBODE.

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux - Analyses de situations professionnelles -e-learning- Travaux personnel et de groupe.

Évaluation et validation de la compétence

- Évaluation théorique des connaissances sur les différents apports de la compétence
- Évaluation des éléments de la compétence par l'encadrant de stage, validation du stage par l'école

Dates : à définir

Coût : 1362.00€ pour la totalité de la formation et par participant

Clôture des inscriptions : à définir

ÉCOLE D'INFIRMIÈR(E)S DE BLOC OPÉRATOIRE CHRU DE TOURS

Compétence 6

"Formation aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des IBODE"

Public concerné

- Infirmier(e) DE ou candidat VAE post-jury ayant obtenu les 8 autres compétences du référentiel de compétences IBODE.

Objectifs

- Valider la Compétence 6 après évaluation tout au long de la formation puis le dernier jour par écrit, sur les apports des 49h.

Programme de la formation - Décret du 27 janvier 2015

Acquisition du savoir-faire pour :

- Réalisation de l'installation définitive du patient en vue de l'intervention chirurgicale en fonction de la voie d'abord souhaitée ;
- Mise en place et fixation des drains sus aponévrotiques ;
- Fermeture sous-cutanée et cutanée ;
- Aide à la mise en place et au maintien des instruments d'exposition directe et indirecte, aide à la réalisation d'une aspiration et à la réalisation d'une hémostase ;
- Aide aux sutures des organes et des vaisseaux ;
- Aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction au bloc opératoire.

Moyens pédagogiques

- Rappels théoriques.
- Formation pratique dans un environnement de bloc opératoire d'apprentissage par la simulation.
- Analyse de situations professionnelles.

Inscriptions

- Retourner la fiche d'inscription, accompagnée du mode de prise en charge financière au secrétariat de l'École IBODE avant la date de clôture.
- **Joindre impérativement une photocopie recto verso du Diplôme d'État IDE du PV post-jury VAE attestant de l'obtention des 8 compétences (C1, C2, C3, C4, C5, C7, C8 et C9) du référentiel IBODE et N° Adéli**

Évaluation et validation de la compétence

- Évaluation écrite sur les connaissances théoriques attendues pour la Compétence 6 et évaluation pratique en atelier de simulation (tout au long de la formation).

Date les 25, 26, 27, 28 mai 2021 et les 9, 10 et 11 juin 2021

Une 2ème session pourra être programmée sur le second semestre 2021

Coût 1300.00 € pour la totalité de la formation de 49h et par participant

Clôture des inscriptions : le 23 avril 2021

ÉCOLE D'INFIRMIÈR(E)S DE BLOC OPÉRATOIRE CHRU DE TOURS

Compétence 7

"Former et informer les professionnels et les personnels en formation"

Parcours de formation individualisé, encadré et réalisé par des professionnels de la formation d'infirmier(e) de bloc opératoire. Apports théoriques de 35h

Texte législatif de référence

Arrêté du 19 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire (Annexe V).

Instruction n°DGOS/RH2/2017/141 du 27 avril 2017 relative au champ d'exercice des infirmiers de bloc opératoire et à la validation des acquis de l'expérience pour l'accès au diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire.

Public concerné

- Infirmier(e) D.E. ou Cadre de Santé D.E. ayant réalisé une validation partielle du livret 2 pour la VAE 2017, et souhaitant acquérir la compétence 7 par la voie de la formation, en vue d'une nouvelle présentation à un jury pour l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmière de Bloc Opératoire (DEIBO)

Objectifs de la formation

- Analyser et identifier ses connaissances sur la fonction de l'Infirmier de Bloc Opératoire dans la prise en charge d'un patient au bloc opératoire.
- S'interroger sur la notion de tutorat dans le cadre de la formation des étudiants paramédicaux accueillis en stage et des nouveaux arrivants professionnel dans le service.
- Savoir transmettre ses connaissances et son savoir-faire à l'aide d'outils de formation.
- Savoir analyser une situation d'encadrement, la porter à l'écrit et la présenter à l'oral.

Organisation de la formation

- En présentiel à l'École d'IBODE de Tours et journées de formation à distance

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux
- Analyses de situations professionnelles
- Mise en situation par jeux de rôles
- Travaux personnels.

Évaluation et validation de la compétence

- Présentation d'une analyse de situation avec argumentation orale devant un jury

Durée de formation

- La formation est de 35 heures

Dates : Les 17, 18, 24 juin 2021, le 5 juillet 2021 et le 7 septembre 2021 (Évaluation finale)

Cout : 397.00 € pour la totalité de la formation et par participant

Clôture des inscriptions : le 10 mai 2021

ÉCOLE D'INFIRMIÈR(E)S DE BLOC OPÉRATOIRE CHRU DE TOURS

Compétence 8

"Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques"

Parcours de formation individualisé, encadré et réalisé par des professionnels de la formation d'infirmier(e) de bloc opératoire.
Apports théoriques de 70h

Texte législatif de référence

Arrêté du 19 décembre 2016 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire, modifiant l'arrêté du 24 février 2014

Instruction n°DGOS/RH2/2017/141 du 27 avril 2017 relative au champ d'exercice des infirmiers de bloc opératoire et à la validation des acquis de l'expérience pour l'accès au diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire.

Public concerné

- Infirmier(e) D.E. ou Cadre de Santé D.E. ayant réalisé une validation partielle du livret 2 pour la VAE 2017, et souhaitant acquérir la compétence 7 par la voie de la formation, en vue d'une nouvelle présentation à un jury pour l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmière de Bloc Opératoire (DEIBO)

Objectifs

- Analyser et identifier ses connaissances pour les actualiser
- S'interroger sur un sujet d'ordre professionnel
- S'approprier la démarche de recherche en soins Infirmier de Bloc Opératoire
- Savoir porter à l'écrit, mettre en valeur et présenter sa recherche
- Approfondir son expérience personnelle par le biais d'enseignements théoriques

Organisation de la formation

- En présentiel à l'école d'IBODE de Tours et en e-learning
- Face à face pédagogique avec des formateurs.

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux - Analyses de situations professionnelles - Accompagnement à la rédaction d'un travail écrit de recherche professionnelle - Travaux personnel et de groupe - Simulation-entraînement à l'oral.

Évaluation et validation de la compétence

- Rédaction d'un travail écrit d'intérêt professionnel sous forme d'analyse de situation et argumentation orale

Durée de formation

- La formation est de 70 heures

Dates : Les 22, 23 mars 2021, les 17, 18, 19 mai 2021, le 15 juin 2021, les 1^{er}, 2 juillet 2021, les 23, 24 septembre 2021, le 14 décembre 2021 (Évaluation finale)

Cout : 795.00 € pour la totalité de la formation et par participant

Clôture des inscriptions : le 19 février 2021

ÉCOLE D'INFIRMIÈR(E)S DE BLOC OPÉRATOIRE CHRU DE TOURS

Compétence 9

"Évaluer et améliorer ses pratiques professionnelles en bloc opératoire et secteurs associés"

Parcours de formation individualisé, encadré et réalisé par des professionnels de la formation d'infirmier(e) de bloc opératoire.
Apports théoriques de 70h

Texte législatif de référence

Arrêté du 19 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire (Annexe V).

Instruction n°DGOS/RH2/2017/141 du 27 avril 2017 relative au champ d'exercice des infirmiers de bloc opératoire et à la validation des acquis de l'expérience pour l'accès au diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire

Public concerné

- Infirmier(e) D.E. ou Cadre de Santé D.E. ayant réalisé une validation partielle du livret 2 pour la VAE 2017, et souhaitant acquérir la compétence 7 par la voie de la formation, en vue d'une nouvelle présentation à un jury pour l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmière de Bloc Opératoire (DEIBO)

Objectif

- Analyser sa pratique professionnelle en vue de l'évaluer et de la faire progresser
- Comprendre et s'inscrire dans une démarche de gestion des risques
- Se positionner dans un contexte législatif, réglementaire et éthique afin de faire évoluer ses connaissances professionnelles
- Savoir développer une analyse critique d'une situation de travail, la porter à l'écrit et la présenter à l'oral.

Organisation de la formation

- Face à face pédagogique avec des formateurs et des intervenants experts, temps de travail personnel sur site
- La formation est de 70 heures

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux - Analyses de situations professionnelles -e-learning- Travaux personnel et de groupe.

Évaluation et validation de la compétence

- Présentation par écrit d'une évaluation de sa pratique professionnelle, argumentation orale devant un jury

Dates : Les 24, 25 et 26 mars 2021, le 31 mai 2021, les 1^{er}, 2 juin 2021, les 14, 21, 22, 28 juin 2021, le 6 juillet 2021 (Évaluation finale)

Cout : 795.00 € pour la totalité de la formation et par participant

Clôture des inscriptions : le 19 février 2021

ÉCOLE D'INFIRMIÈR(E)S DE BLOC OPÉRATOIRE CHRU DE TOURS

Bulletin d'inscription

INTITULE	DATES	DATE CLÔTURE INSCRIPTIONS	CHOIX
Accompagnement à la constitution du Livret 2	Session 1 → les 9 février - 11 mars et 15 avril 2021	8 janvier 2021	<input type="checkbox"/>
	Session 2 → les 16 septembre - 21 octobre et 9 décembre 2021	6 août 2021	<input type="checkbox"/>
Comment rédiger une Compétence spécifique (1 ou 2 ... 9) ? <u>Joindre impérativement à l'inscription une photocopie du PV post-jury VAE</u>	A définir avec le formateur		<input type="checkbox"/>
Comment réorienter son travail d'écriture après un jury VAE ? <u>Joindre impérativement à l'inscription une photocopie du PV post-jury VAE</u>	A définir avec le formateur		<input type="checkbox"/>
Compétence 1 : Concevoir et mettre en œuvre des modes de prise en charge des personnes, adaptés aux situations rencontrées au bloc opératoire <u>Joindre impérativement à l'inscription une photocopie du PV post-jury VAE</u>	A définir		<input type="checkbox"/>
Compétence 3 : Gérer le risque infectieux dans les secteurs interventionnels et service de stérilisation <u>Joindre impérativement à l'inscription une photocopie du PV post-jury VAE</u>	A définir		<input type="checkbox"/>
Compétence 6 : Formation aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des IBODE <u>Joindre impérativement à l'inscription une photocopie du PV post-jury VAE</u>	les 25, 26, 27, 28 mai 2021 et les 9, 10 et 11 juin 2021	23 avril 2021	<input type="checkbox"/>
Compétence 7 : Former et informer les professionnels et personnel en formation <u>Joindre impérativement à l'inscription une photocopie du PV post-jury VAE</u>	les 17, 18, 24 juin 2021 le 5 juillet 2021 le 7 septembre 2021 Évaluation finale	10 mai 2021	<input type="checkbox"/>
Compétence 8 : Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques <u>Joindre impérativement à l'inscription une photocopie du PV post-jury VAE</u>	les 22, 23 mars 2021 les 17, 18, 19 mai 2021 le 15 juin 2021 les 1 ^{er} , 2 juillet 2021 les 23, 24 septembre 2021 le 14 décembre 2021 Évaluation finale	19 février 2021	<input type="checkbox"/>
Compétence 9 : Évaluer et améliorer ses pratiques professionnelles en bloc opératoire et secteurs associés <u>Joindre impérativement à l'inscription une photocopie du PV post-jury VAE</u>	les 24, 25 et 26 mars 2021 le 31 mai 2021 les 1 ^{er} , 2, 14, 21, 22, 28 juin 2021 le 6 juillet 2021 Évaluation finale	19 février 2021	<input type="checkbox"/>

ÉCOLE D'INFIRMIÈR(E)S DE BLOC OPÉRATOIRE CHRU DE TOURS

Bulletin d'inscription

École d'Infirmières de Bloc Opératoire, CHRU de Tours, 37044 Tours Cedex 9 -Email : secretariat.ibode@chu-tours.fr

Madame Monsieur Nom : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Tél personnel : _____ mail personnel : _____

Adresse professionnelle :

Nom et Adresse de l'employeur :

Service Actuel : _____

Fonction exercée : _____

Tél professionnel : _____ mail professionnel : _____

Date d'obtention du DE Infirmier :

Date du jury VAE :

Compétences validées :

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

(A COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT)

Prise en charge financière

- Votre employeur (joindre l'attestation de prise en charge)
- ANFH (joindre l'attestation de prise en charge)
- Vous-même (Veuillez compléter cet engagement de financement)
- Autres : _____

Je soussigné(e) Mme, M. m'engage à régler les frais d'inscription à l'École d'Infirmier(e)s du C.H.R.U. de Tours.

Fait à..... le.....

Signature